

Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

 Date d'émission: 05/02/2019
 Date de révision: 20/10/2025
 Remplace la version de: 01/03/2022
 Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Hranitherm 617.00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel

Utilisation de la substance/mélange : Colles thermofusibles

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Fournisseur

Hranipex Czech Republic k.s.

J. Rýznerové 97, Komorovice

CZ– 396 01 Humpolec

FR– 68180 Horbourg-Wihr

Czech Republic Fra

T 565 501 210 T +33(0)3 89 20 61 00 - F +33(0)3 89 20 61 06 hranipex@hranipex.cz - www.hranipex.cz info@hranipex.fr - http://www.hranipex.fr

Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS :

sds@regartis.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre antipoison d'Angers C.H.U	4, rue Larrey 49933 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	
France	Centre antipoison de Bordeaux GH Pellegrin	33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80	
France	Centre antipoison de Lyon Service Hospitalo-Universitaire de Pharmacotoxicologie (SHUPT), Site Lacassagne	162, avenue Lacassagne 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
France	Centre antipoison de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25	
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint- Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

 Date d'émission: 05/02/2019
 Date de révision: 20/10/2025
 Remplace la version de: 01/03/2022
 Version: 2.1

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation :	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut	
	confortablement respirer. Mettre la victime au repos. Consulter éventuellement un médecin.	

Premiers soins après contact avec la peau : Dans le cas où le produit fondu sur la peau, refroidir immédiatement avec de l'eau froide.

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau. Couvrir les blessures avec des pansements

stériles. Appeler immédiatement un médecin.

steriles. Appeier immediatement un medecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la

bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats

pour combattre les incendies avoisinants.

Moyens d'extinction non appropriés : Non connu(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas : Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition. d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux

usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Équipement normal pour les pompiers, c'est-à-dire la cuisinière incendie (EN 469), les gants (EN 659) et les bottes (spécifications HO A29 et A30) en combinaison avec un appareil respiratoire (EN 137).

Autres informations : Jeter l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Date d'émission: 05/02/2019 Date de révision: 20/10/2025 Remplace la version de: 01/03/2022 Version: 2.1

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Veiller à une ventilation adéquate. Risque de glissade sur la matière renversée.

Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédures d'urgence : Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Obturer la fuite si cela peut se

faire sans danger. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Peut être glissant

sur des surfaces dures et lisses.

Pour les secouristes

Procédés de nettoyage

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Si la zone de fuite est propre, le produit peut être réutilisé. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer le résidu

par lavage à grande eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Veiller à une ventilation adéquate. Eviter toute exposition inutile. A haute température : Eviter l'inhalation des vapeurs. Porter un équipement de protection individuel. Ce produit est

exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Se laver les mains

après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Eviter la chaleur et le soleil direct.

Conserver dans des conteneurs correctement étiquetés. Garder les conteneurs fermés en

dehors de leur utilisation. Conserver à température ambiante.

Produits incompatibles : Acides forts, bases fortes et oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

20/10/2025 (Date de révision) FR - fr 3/9



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

 Date d'émission: 05/02/2019
 Date de révision: 20/10/2025
 Remplace la version de: 01/03/2022
 Version: 2.7

Équipements de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

A haute température : Lunettes de sécurité avec protections latérales. EN ISO 16321-1

Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

En cas de manipulation à températures élevées : Vêtements de protection à manches longues. Catégorie II. Chaussures de sécurité. EN ISO 20344

Protection des mains:

Utiliser des gants isolants lors de la manipulation du produit à chaud

Protection respiratoire

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les mains avant une pause et à la fin des travaux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

: Solide État physique Couleur : Beige Apparence : Granulés Odeur : Inodore Seuil olfactif : Pas disponible Point de fusion : > 90 °C Point de congélation : Pas disponible Point d'ébullition Pas disponible Inflammabilité Non inflammable

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

Limite inférieure d'explosion Non applicable Limite supérieure d'explosion Non applicable Point d'éclair Non applicable Température d'auto-inflammation Non applicable Pas disponible Température de décomposition Insoluble dans l'eau рΗ pH solution Pas disponible Viscosité, cinématique : Non applicable Solubilité Insoluble dans l'eau. Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible : Pas disponible Pression de vapeur Pression de vapeur à 50°C : Pas disponible 1,3 g/cm3 @ 20 °C Masse volumique : Pas disponible Densité relative Densité relative de vapeur à 20°C : Non applicable Taille d'une particule : Pas disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

 Date d'émission: 05/02/2019
 Date de révision: 20/10/2025
 Remplace la version de: 01/03/2022
 Version: 2.1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes et agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques		
11.1. Informations sur les classes de dan	ger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008	
Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
Toxicité aiguë (cutanée)	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Insoluble dans l'eau 	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Insoluble dans l'eau 	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	
Mutagénicité sur les cellules germinales	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	
Cancérogénicité	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	
Toxicité pour la reproduction	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	
Danger par aspiration	 Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) 	



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

 Date d'émission: 05/02/2019
 Date de révision: 20/10/2025
 Remplace la version de: 01/03/2022
 Version: 2.1

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien

: Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

- Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
- : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

12.2. Persistance et dégradabilité

Hranitherm 617.00

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Hranitherm 617.00

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Hranitherm 617.00

Ecologie - sol Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Hranitherm 617.00

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien

: Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun autre effet connu.

Hranitherm 617.00

Autres informations Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

 Date d'émission: 05/02/2019
 Date de révision: 20/10/2025
 Remplace la version de: 01/03/2022
 Version: 2.1

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réglementation régionale sur les déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Réutilisez, si possible. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et

étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

Recommandations pour l'élimination des eaux

usées

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

Informations sur les déchets écologiques

: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Date d'émission: 05/02/2019 Date de révision: 20/10/2025 Remplace la version de: 01/03/2022 Version: 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

REACH Annexe XVII (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

REACH Annexe XIV (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

Réglementation POP (polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

Règlement sur l'ozone (2024/590)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur le double usage (428/2009)

Ne figure pas sur la liste du RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL concernant les biens à double usage

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

Non listé dans la liste des précurseurs d'explosifs (UE)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Non listée dans la liste des précurseurs de drogues (UE)

Directives nationales

Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
5.1	Moyens d'extinction appropriés	Modifié
5.2	Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Modifié
8.2	Protection oculaire	Modifié
9	рН	Ajouté
9	Masse volumique	Modifié



Hranitherm 617.00

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Date d'émission: 05/02/2019	volontal Date de révision: 20/10/2025	nat Remplace la version de: 01/03/2022	Version: 2.1
Abréviations et acronymes:			
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route		
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures		
IATA	Association internationale du transport aérien		
IMDG	Code maritime international des marchandises	dangereuses	
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restr 1907/2006	iction des substances chimiques. Règlement (EU) Ri	EACH No
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiqueta	ge et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008	
FDS	Fiche de Données de Sécurité		
DNEL	Dose dérivée sans effet		
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet		
CE50	Concentration médiane effective		
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population	testée (concentration létale médiane)	
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population	n testée (dose létale médiane)	
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé		
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique		
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable		

Sources des données

: Orientations de l'ECHA pour l'établissement de fiches de données de sécurité Base de données d'inventaire ECHA C & L. Documents de sécurité du fournisseur.

Conseils de formation

: Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.